

Conditions générales du Service Traiteur La Passion Sàrl

Les présentes conditions générales de vente sont valables dès le 1^{er} juillet 2025 et sont remises au client en même temps que l'offre. Le fait de passer commande implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales de vente, sauf dérogation expresse du Service Traiteur La Passion Sàrl.

1. Prix

Le prix est à la pièce, le travail et les frais généraux y sont déjà inclus.

Une **majoration de 10% est perçue si vous êtes moins de 20 personnes** pour les apéritifs et pour les repas.

Le matériel de cuisine, les assiettes ainsi que les supports sont inclus dans le prix des produits et sont mis à disposition pour les événements organisés par le Service Traiteur La Passion Sàrl.

Le prix de location et la manutention de la vaisselle comprend le lavage. En cas de perte ou de dégâts, la valeur à neuf est facturée.

2. Frais de livraison

La livraison en Gruyère est facturée pour un forfait de Fr. 30.-. Pour les livraisons hors du district de la Gruyère, le déplacement est fixé à Fr. 1.20 / km.

3. Offre

Une offre est remise systématiquement au client. Ce document détermine avec précision l'ensemble des prestations proposées par le Service Traiteur La Passion Sàrl selon les besoins exprimés par le client. Les commandes ne sont définitives qu'après réception en retour de l'offre signée par le client. Celle-ci doit être transmise au Service Traiteur La Passion Sàrl 30 jours au moins avant la date de l'événement.

Le client est responsable de contrôler la justesse des informations présentes sur la proposition, notamment les horaires ainsi que le lieu de l'événement.

4. Modification des commandes

Toute modification de commande doit intervenir au minimum 10 jours avant la date de l'événement. Le nombre définitif de convives doit être communiqué par écrit dans le même délai.

Ce nombre de convives servira de base à la facturation même si le nombre de convives est inférieur le jour de l'événement. A l'opposé, si le nombre de convives est supérieur et que le Service Traiteur La Passion Sàrl n'en n'a pas été informé dans le délai de 7 jours avant la date de l'événement, le nombre réel de convives présent sera facturé.

5. Annulation des commandes

Le client doit informer le Service Traiteur La Passion Sàrl dans les meilleurs délais et par écrit toute annulation de commande.

En cas de notification d'annulation reçue moins de 10 jours avant la date de l'événement, le Service Traiteur La Passion Sàrl, à titre d'indemnités, facturera à hauteur de 30% de la somme totale de l'offre signée par le client.

En cas de notification d'annulation reçue moins de 7 jours avant la date de l'événement, le Service Traiteur La Passion Sàrl, à titre d'indemnités, facturera à hauteur de 50% de la somme totale de l'offre signée par le client.

6. Facturation et conditions de paiement

a. Condition de paiement

Toutes nos prestations s'entendent TVA incluse et sont facturées sur la base de l'offre signée et/ou des services rendus le jour de l'événement en accord avec le client.

Le paiement est net à 10 jours et s'effectue par paiement comptant, par bulletin de versement ou par virement via e-banking aux coordonnées suivantes :

**Service Traiteur La Passion Sàrl
Grégory Braillard
Route des Grands-Bois 4a
1663 Epagny**

**PostFinance : 12-450244-3
IBAN : CH44 0900 0000 1245 0244 3**

N° TVA : CHE-471.030.086 TVA

Toutes les contestations de la facture se feront par écrit dans les 10 jours après la réception de la facture.

b. Demande d'acompte

Un acompte de 50% de la valeur devisée sera demandé afin de confirmer la réservation de l'évènement. Cet acompte devra nous être parvenu au plus tard deux semaines avant l'évènement.

c. Facturation

La facture, TVA incluse, est rédigée sur la base de l'offre signée et/ou des services rendus le jour de l'événement en accord avec le client.

d. Rappel, sommation et mise en poursuite

Toute facture non acquittée dans le délai de 10 jours sera suivie d'un 1^{er} rappel payable à 10 jours sans frais supplémentaire.

Dans la mesure où le paiement du 1^{er} rappel n'est pas honoré dans un délai de 10 jours, un second rappel faisant office de sommation de paiement sera transmis et accompagné de frais de rappel de 30Fr. Ce second rappel est également à payer dans un délai de paiement de 10 jours.

Si la sommation n'est pas acquittée dans le délai imparti, la facture sera transmise à l'office des poursuites.

7. Forfait boissons et droit de bouchon

Le Service Traiteur La Passion SARL fournit trois options de boissons :

a. Boissons à l'unité

Les boissons sont facturées au prix unitaire figurant sur la carte des boissons ou sur la base de l'offre transmise au client. L'entier des boissons est en consignment et sont reprises à l'unité.

b. Forfait boissons all inclusive

Le prix forfaitaire est calculé sur la base des boissons choisies qui sont servies à volonté sur le temps de service défini au préalable. Dès la fin du service, les boissons servies sont facturées à l'unité ou selon l'entente avec le client.

c. Droit de bouchon

Un droit de bouchon est perçu selon le tableau suivant :

Type de boissons	Contenance	Tarif par bouteille
Minérale et soft	50 cl	Fr. 1.50
Minérale et soft	100cl	Fr. 3.00
Minérale et soft	150cl	Fr. 4.00
Vins et mousseux	75 cl	Fr. 12.00
Bière	33 cl	Fr. 3.00
Spiritueux	70 cl	Fr.30.00

Avec le droit de bouchon, vous bénéficiez du stockage dans notre remorque réfrigérée, de frigo et des conseils quant aux quantités de marchandise à commander.

Aucun droit de bouchon n'est perçu sur les boissons fournies par le client si l'événement a lieu à domicile.

8. Personnel

Le personnel du Service Traiteur La Passion Sàrl sert en uniforme de service et est facturé comme suit :

	Tarif de jour 6h00 à minuit	Tarif de nuit minuit à 6h00 (125%)
Cuisinier	Fr. 50 / h	Fr.62.50 / h
Personnel de cuisine	Fr.45 / h	Fr.56.25 / h
Personnel de service	Fr.45 / h	Fr.56.25 / h
Personnel logistique et nettoyage	Fr.45 / h	Fr.56.25 / h

Ces prix incluent le matériel de service de base (plateau, tire-bouchon, bec verseur, linge de service, tablier, linge de vaisselle, désinfectant et nécessaire de nettoyage)

Les effectifs de personnel de service sont engagés comme suit :

	Personnel de service	Personnel de cuisine
Apéritif simple	1 serveur / 35 convives	Inclus dans le prix des mets
Apéritif dinatoire	1 serveur / 30 convives	
Repas	1 serveur / 20 convives	

9. Repas dégustation et dégustation de vin

Dans la mesure du possible et sur demande du client, un repas dégustation est organisé dans les locaux du Service Traiteur La Passion Sàrl. Le repas et les boissons, hormis le vin, sont facturées au prix mentionné dans l'offre. Le repas est généralement accompagné de la dégustation de vins qui est facturée sous forme de forfait comme suit :

	Forfait vins	Forfait vaisselle, nappage et personnel de service
De 2 à 4 personnes	Fr. 30 / pers	Fr.5 / pers
De 4 à 6 personnes	Fr.20 / pers	Fr.5 / pers
De 6 à 8 personnes	Fr.15 / pers	Fr.5 / pers

Selon la nature de l'événement, la dégustation est composée de 4 à 6 vins blancs et de 4 à 6 vins rouges. Cependant, selon le vin dégusté et d'entente avec le client, certaines bouteilles peuvent être facturées à l'unité. Il est également possible de déguster des mousseux ou champagnes qui sont facturées à l'unité.

La dégustation de vins peut être organisée également sans repas dégustation.

10. Location et mise à disposition du matériel

Le client est prié de remettre dans un délai de 3 jours le solde du matériel au local de production. Le Service Traiteur La Passion Sàrl est en mesure de fournir en location une grande quantité de matériel pour toutes manifestation. Une offre sur mesure peut être éditée.